

Déroulé des réunions de boucles départementales 2026

Méthode de désignation pour les binômes opérationnels

En amont de la réunion

- La réunion de la boucle départementale pour le renouvellement des binômes opérationnels doit avoir lieu **entre le jeudi 25 juin et le dimanche 5 juillet** dans la mesure du possible.
- Tou·tes les membres de la boucle départementale sont informé·es *via* la messagerie Action Populaire de la date et du lieu de la réunion. Un événement doit être créé sur Action populaire en sélectionnant le sous-type “Réunion de boucle départementale”.
- La communication entre les participant·es en amont de la réunion se fait *via* la messagerie Action populaire pour la bonne information de tou·tes les membres.
- Tou·tes les participant·es ont reçu et pris connaissance du déroulé ci-dessous.
- Imprimer la liste d’émargement avec les membres de la boucle. Vous retrouverez la liste d’émargement à imprimer dans l’onglet de gestion du groupe sur Action populaire, “Membres” - “Ressources” - “Télécharger la liste d’émargement”.

Déroulé de la réunion

Seul·es les membres de la boucle départementale sont invité·es à participer à cette réunion. Vous pouvez retrouver la liste des membres de votre boucle dans l’onglet de gestion du groupe sur Action populaire, dans la rubrique “Membres”.

Deux personnes volontaires (à parité de genre) animent la réunion. Vous devez désigner un·e rapporteur·e de la réunion qui se chargera de remplir le formulaire de remontées sur Action populaire.

En plénière :

I- Présentation des binômes

L’animateur·rice de la réunion rappelle les différents binômes et leurs missions. Les binômes des référent·es opérationnel·les des boucles départementales sont composés de 2 personnes, membres d’un groupe d’action certifié avant le 12 avril 2026. Le binôme ne peut pas faire partie du même groupe d’action.

- Référent·es “communication”

Ce binôme est chargé de l’animation des réseaux sociaux et du déploiement de nos campagnes numériques à l’échelle du département. Il est également en charge des relations avec la presse locale pour mettre en avant les actions de la France insoumise dans le département. Il est en lien avec les pôles nationaux “presse” et “communication” du mouvement.

- Référent·es “matériel militant”

Ce binôme est chargé d’informer les groupes d’action du nouveau matériel de campagne disponible sur le site Action populaire et de recenser les besoins en matériel des différents groupes d’action du département. Il coordonne la réception du matériel militant envoyé par palettes par l’équipe nationale et assure la répartition de celui-ci aux différents groupes d’action du département qui le souhaitent. Les groupes d’action peuvent par ailleurs commander du matériel sur le site matériel d’Action populaire. En lien avec le binôme “suivi des luttes et collectif unitaire”, il assure la participation de la France insoumise aux différentes mobilisations et sa visibilité (organiser un point fixe dans les manifestations, apporter des drapeaux, tracts, autocollants, etc.). Il est en lien avec le pôle national “matériel” du mouvement.

- Référent·es “caisse départementale”

Ce binôme est chargé de la gestion de la caisse départementale, il effectue les demandes de dépenses et de remboursements via Action populaire et gère le budget alloué au département. Il veillera également au respect des procédures liées aux comptes de campagne (élections présidentielle et législatives). Il est en lien avec le trésorier de la France insoumise.

- Référent·es “relations extérieures”

Ce binôme est chargé des relations avec les organisations politiques du département. En lien avec le binôme “suivi des luttes et collectifs unitaires”, il peut participer aux réunions inter-orgas dans le cadre de l’organisation d’initiatives communes. Il est en lien avec les espaces “relations unitaires” du mouvement.

- Référent·es “suivi des luttes et collectifs unitaires”

Ce binôme est chargé des relations avec les syndicats, associations et collectifs unitaires du département. Il assure le suivi et le recensement des luttes sociales, écologiques et citoyennes dans le département. Il informe et mobilise les militant·es pour la participation de la France insoumise aux manifestations et rassemblements à l’échelle du département. En lien avec le binôme “relations extérieurs”, il participe aux réunions inter-orgas dans le cadre de l’organisation d’initiatives communes. Il est en lien avec les espaces “relations unitaires” et “réseaux des luttes” du mouvement.

- Référent·es “Suivi et développement des groupes d’action”

Ce binôme est chargé d’aider au suivi et au développement des groupes d’action dans le département. En lien avec le pôle des groupes d’action, il effectue un recensement des groupes d’action inactifs du département pour contribuer à la mise à jour de la carte des groupes d’action sur Action populaire. Il facilite les échanges entre les différents groupes d’action pour l’organisation d’événements à l’échelle du département et favorise la création de nouveaux groupes d’action dans les zones où l’activité militante est plus faible. Ce binôme ne coordonne pas les groupes d’action du département qui restent souverains et gardent leur autonomie d’action. En cas de difficultés entre différents groupes d’action, il peut engager un travail de médiation mais il ne peut pas se substituer aux instances du mouvement, le Comité de respect des principes (CRP) en cas de conflits importants ou de non-respect des principes de la France insoumise et le Comité de suivi des violences sexistes et sexuelles (CVSS) en cas de signalement. Il est en lien avec le pôle “groupes d’action” et l’espace “développement territorial” du mouvement.

Les binômes peuvent constituer des équipes de travail dans le cadre du périmètre de leurs missions afin d'en assurer la réalisation. Tous les binômes sont chargés de la mise en œuvre des décisions prises au consensus par les membres de la boucle départementale.

II- Bilan des binômes actuels

Les référent·es en charge actuellement des différentes tâches opérationnelles de la boucle départementale peuvent présenter un bilan de leur activité en indiquant ce qui a bien marché et les difficultés qu'elles et ils ont pu rencontrer.

III- Présentation des profils des personnes volontaires proposées par les groupes d'action

Les animateur·rices des groupes d'action présentent tour à tour les profils des membres de leur groupe qu'elles et ils proposent pour les différents binômes de référent·es, propositions issues des réunions des groupes d'action. Si l'un·e des animateur·rices du groupe fait partie des volontaires pour l'un des binômes, nous conseillons que ce soit sa ou son co-animateur·rice qui présente les profils proposés.

En petits groupes de 10 personnes maximum :

Pour ces étapes, nous invitons les participant·es à travailler en groupe de 10 personnes maximum afin que chacun·e puisse prendre la parole et pour fluidifier les échanges. Vous devez désigner un·e rapporteur·e par groupe pour remonter les discussions du groupe en plénière.

IV- Définir les profils adaptés pour la réalisation des différentes tâches

Chaque groupe passe en revue l'ensemble des tâches des 6 binômes en se demandant :

- Quels profils recherche-t-on (compétences, expériences militantes, disponibilité, engagements...) ?

Vous listerez les qualités recherchées pour réaliser les missions des binômes de référent·es.

V- Étude des profils proposés par les groupes d'action

Vous étudierez tous les profils proposés pour les différents binômes opérationnels en s'appuyant sur les critères et qualités recherchées définis lors de vos échanges précédents. Chaque groupe note les profils qui leur paraissent pertinents pour chaque binôme :

- Si vous obtenez un consensus dans le groupe, vous notez les noms des 2 personnes composant le binôme pour les faire remonter lors de la discussion en plénière.
- Si vous n'obtenez pas de consensus, vous notez les noms des personnes dont les profils sont pertinents pour les faire remonter lors de la discussion en plénière. Nous conseillons de faire remonter 4 noms maximum par binôme lors de cette étape.

En plénière

VI- Mise en commun en plénière

Vous mettez en commun les remontées des différents groupes :

- Si tous les groupes ont remonté les mêmes noms pour un ou plusieurs binômes. Les animateur·rices de la réunion vérifient le consensus de l'assemblée et acte la désignation du ou des binômes.
- Si plusieurs noms sont proposés pour constituer un ou plusieurs binômes. L'assemblée discute des profils remontés pour dégager un binôme qui fait consensus.
- Si aucun consensus n'est trouvé pour la désignation d'un ou plusieurs binômes, les animateur·rices le notent pour faire remonter les profils débattues via le formulaire de remontées.

Pour rappel, le consensus n'est pas forcément obtenu par unanimité. Il s'agit de prendre une décision qui recueille une large adhésion dans un groupe. Si des personnes émettent des réserves sur une candidature, un consensus peut tout de même être trouvé. Le consensus ne peut être bloqué par simple opposition d'une seule personne de l'assemblée. Les oppositions à une candidature doivent être motivées par des éléments argumentés pour pouvoir en discuter et éventuellement lever ce blocage. Voir la fiche pratique "Prendre une décision au consensus" :

<https://infos.actionpopulaire.fr/fiches/prendre-une-decision-au-consensus/>

VII- Remontées via le formulaire Action populaire

La personne qui a été désignée au début de la réunion pour faire les remontées remplit le formulaire dédié sur Action populaire : <https://actionpopulaire.fr/formulaires/formulaire-remontees-designation-binome-bd-2026/>

Vous devez indiquer les noms ainsi que les coordonnées des personnes désignées au consensus pour former les binômes opérationnels.

Si aucun consensus n'a pu être trouvé pour la désignation d'un ou plusieurs binômes, vous devez indiquer les noms ainsi que les coordonnées des personnes dont les profils ont fait débat. Les animateur·rices nationaux des Espaces et Pôles en charge du suivi des binômes seront alors sollicité·es pour choisir les binômes.

Si un ou plusieurs binômes n'a pas pu être désigné faute de candidatures pertinentes, les membres de la boucle départementale sont invité·es à chercher de nouveaux et nouvelles volontaires au sein de leur groupe d'action.